Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_15_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Avril 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Représentés par pouvoir : 0
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-six le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Berthenay, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr BERTRAND Jacky, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mr BERTRAND Jacky, Mr FAURRE Yann, Mme SALGUEIRO Audrey, Mr MENDEZ Patrick, Mme OSSANT Laurence, Mr YVELIN Christian, Mme DORANGE Annie, Mr GUILMET Patrick, Mr MARION Cyrille, Mme AUGÉ Emilienne, Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme CAUVEAU Sandrine, Mr DUCHÊNE Guillaume, Mme HORNN Charlotte et Mme HORNN Charlène, Conseillers Municipaux.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer, Monsieur BERTRAND ouvre la séance à 19H15.

A été nommé secrétaire de séance : Mr DUCHÊNE Guillaume

Délibération n°2026/15 : Affectation définitive des résultats de l'exercice 2025
Rapporteur : Monsieur le Maire

Il est rappelé les éléments d'information suivant :

Lors de la séance du 24 février 2026, le Conseil Municipal a constaté les résultats 2025 et procédé à leur affectation prévisionnelle au budget primitif 2026.

En effet, l'article L2311-5 autorise la collectivité « à reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le déficit de la section d'investissement, avant l'adoption de son compte administratif ».

Le Conseil Municipal ayant désormais approuvé le Compte Financier Unique, il convient désormais d'entériner les résultats et leur affectation de façon définitive.

Les résultats et leur affectation sont identiques à ceux votés lors de la séance du 24 février 2026.

Le résultat de clôture 2025 du budget principal de la commune de Berthenay se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_15_DELIB-DE

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	168 416.01 €	498 605.97 €
Recettes	268 807.52 €	517 403.12 €
Excédent	100 391.51 €	18 797.15 €
Résultat cumulé de l'exercice 2025	80 232.83 €	
Résultat de 2024 reporté	- 124 923.83€	205 156.66 €
Part affectée à l'investissement		117 635.48 €
Résultat global de 2025	- **24 532.32 €**	**106 318.33 €**
Résultat cumulé	**81 786.01 €**	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation définitive des résultats 2025 au Budget Primitif 2026 comme suit :

Affectation des résultats	Résultats définitifs du CFU
Déficit d'investissement	24 532.32 €
RAR dépenses d'investissement	8 437.86 €
RAR en recettes d'investissement	2 791.00 €
Résultat global dégagé par la section d'investissement	**30 179.18 €**
Reprise du solde de clôture en fonctionnement	**106 318.33 €**
Solde de clôture disponible fonctionnement	**81 786.01 €**
Montants à reporter sur le budget primitif 2026	
001 Solde d'investissement reporté	**24 352.32 €**
002 - Excédent de fonctionnement reporté	76 139.15 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	30 179.18 €
RAR dépenses d'investissement	8 437.86 €
RAR en recettes d'investissement	2 791.00 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Le Maire,

Jacky BERTRAND

Le Secrétaire de séance

Guillaume DUCHÊNE